

Vos questions / nos réponses

Héroïne

Par [Profil supprimé](#) Postée le 02/04/2018 10:04

Mon fils a arrêté l'héroïne pendant 4 ans suite à une prise de 8 années . Il a repris comment puis je l'aider? Merci

Mise en ligne le 03/04/2018

Bonjour,

Nous disposons de bien peu d'éléments sur la situation globale de votre fils, la nature de cette reprise de consommation mais aussi et surtout ses souhaits par rapport à cela pour pouvoir vous renseigner "au plus juste".

L'héroïne est une drogue qu'il est possible, sans se mettre en danger physiquement, d'arrêter seul même si cela peut être parfois très éprouvant. Il est pour certains nécessaire de se faire accompagner par des professionnels, soit pour un sevrage, soit pour un protocole de substitution, qu'il est le plus souvent conseillé d'assortir d'un suivi psychologique.

Nous ne savons pas ce qui avait permis à votre fils d'arrêter il y a 4 ans ni s'il serait prêt à renouveler les mêmes efforts, les mêmes éventuelles démarches de soins. Nous comprenons votre désir de pouvoir l'aider et peut-être pouvez-vous lui demander en quoi, à votre niveau, vous pourriez être aidante. Lui seul pourrait vous dire ce qu'il attend de vous dans ces circonstances.

Si vous éprouvez vous-même le besoin d'être accompagnée face à cette situation, sachez que vous pourriez vous rapprocher d'un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) pour bénéficier de l'aide offerte aux proches. Cela vous permettrait d'être soutenue, conseillée, guidée dans l'idée d'être aidée à aider votre fils. Nous vous joignons ci-dessous les coordonnées du CSAPA de votre ville pour que vous puissiez les contacter. Les consultations y sont confidentielles et gratuites.

Nous restons par ailleurs disponibles si vous souhaitez revenir vers nous et prendre le temps d'échanger plus directement et plus précisément sur la situation qui vous préoccupe, les difficultés et les questions que cela soulève. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Avec tous nos encouragements.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[Association Addictions France - CSAPA de Chaumont](#)

5 rue du 14 juillet
52000 CHAUMONT

Tél : 03 25 03 55 72

Site web : addictions-france.org

Secrétariat : Accueil sur rendez-vous. Lundi de 9h à 12h30 et de 15h30 à 19h, mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30.

Consultat° jeunes consommateurs : Assurée par un éducateur spécialisé. Sur rendez-vous du lundi au vendredi aux horaires indiqués.

[Voir la fiche détaillée](#)